

FICHES ELEVES

DOCUMENT 1 :

Les grandes étapes de l'histoire de Bayonne au Moyen Âge

Fin VI^e siècle : 1^{ère} mention dans un document écrit de la cité de *Lapurdum*.

1095 : le vicomte de Labourd donne à la cathédrale la moitié de la cité de Bayonne.

Vers 1120 : développement de la ville hors des murailles romaines. Faubourgs. Premier pont de bois sur l'Adour.

1154 : Aliénor d'Aquitaine épouse Henri Plantagenêt, roi d'Angleterre. Début de la période « anglaise » de Bayonne.

1174 et 1177 : visite de Richard-Cœur-de-Lion à Bayonne.

1215 : charte de Commune accordée par le duc d'Aquitaine, roi d'Angleterre. La ville est administrée par un maire et un « corps de ville » composé de membres de la bourgeoisie marchande.

1451 : les armées du roi de France s'emparent de Bayonne. Cet événement ainsi que l'ensablement de l'embouchure de l'Adour entraînent un déclin de l'activité commerciale.

DOCUMENT 2 : Grand sceau pendant de la ville de Bayonne sur une charte du 7 décembre 1351. Original conservé aux Archives départementales du Nord sous la cote B 827.



Avers



Revers

DOCUMENT 3 : Richard, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, confirme les droits des Bayonnais.- Extrait du *Livre des Etablissements*, Archives municipales de Bayonne AA1 p. 64. Texte original en latin et en gascon.

Que tous présents et à venir sachent que moi Richard, etc., j'ai donné et concédé pour toujours, à mes chers citoyens de Bayonne, les coutumes et les droits que Guilhem comte de Poitiers, en présence de Ramon de Martres évêque de Bayonne, leur accorda lorsqu'il commença à édifier Bayonne.

A savoir :

Quiconque est déjà venu à Bayonne, ou y viendra dans la suite pour s'y établir, qu'il sache que toute liberté lui est octroyée, sur terre et sur mer, dans les landes et les forêts, tout autant qu'il pourra en parcourir (aller et retour) en une journée, à condition qu'il ait résidé (dans la ville) au moins un an et un jour et acquitté les droits accoutumés au maître du sol qu'il occupe, si toutefois il n'est pas le propriétaire. De tous les procès qui seront portés devant le seigneur ou devant son représentant, celui qui aura tort devra payer 6 sols.

Si quelqu'un des habitants voulait quitter la ville et aller s'établir ailleurs, il aurait la pleine faculté de vendre ses maisons, jardins, prairies, moulins et autres biens qu'il pourrait posséder. Mon sénéchal, quel qu'il soit doit prêter à tous aide et protection, sur toute ma terre et au-delà.

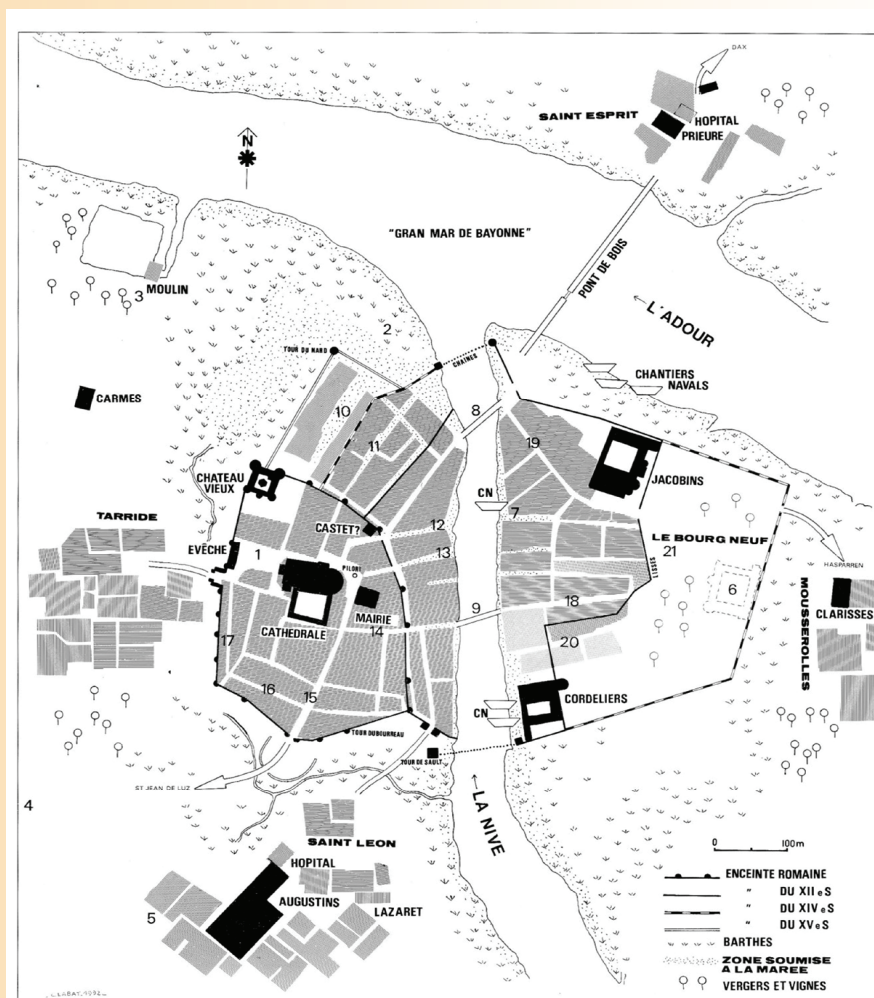
En outre, si quelqu'un fait tort à mon sénéchal¹ ou à mes hommes, chacun doit le suivre en expédition pour tirer vengeance du tort ou de l'injure reçus celui qui refusera de marcher paiera 6 sols. Mais si le sénéchal, soit qu'il ait reçu le prix du dommage, soit qu'on ne lui ait fait ni à lui ni à mes hommes aucun tort, veut tout de même faire une expédition, on ne sera pas tenu de le suivre. J'ai décidé aussi que tous les habitants paieront annuellement, un marc d'argent de Morlaàs, en remplacement de l'impôt de la baleine qu'on exigeait d'eux, et que pour chacun des navires de la ville de Bayonne, à chaque retour, on acquittera deux sols de Morlaàs².

DOCUMENT 3 : Suite.

J'ai octroyé encore à tous les Bayonnais qu'ils puissent apporter leur pêche partout où ils voudront, sans payer de coutume, à moins qu'ils ne soient en société avec des étrangers, auquel cas ils acquitteront la coutume. J'ai octroyé enfin que tout sénéchal que j'enverrai à Bayonne, avant d'entrer en charge, prêtera serment aux Bayonnais de respecter leurs coutumes. Les témoins sont : Fortaner évêque de Bayonne, Guilhem Bertrand évêque de Dax, W. Maengot, Foulques de Mastac sénéchal du Poitou etc. Donné à Bayonne.

1 Représentant du duc d'Aquitaine 2 Monnaie en usage en Gascogne et frappée à Morlaàs, résidence du vicomte de Béarn.

DOCUMENT 4 : Plan de Bayonne au Moyen Âge.— Sources : dossier pédagogique de l'association Lauburu 1992.



Plan de Bayonne au Moyen Âge : ce document présente les différents quartiers de Bayonne au Moyen Âge. Les indications d'habitat dans les faubourgs sont entièrement hypothétiques, aucun document ne nous étant parvenu à ce sujet. Le Château-Neuf, construit dans le Bourg-Neuf au XV^e siècle, n'entre pas dans le cadre de ce cahier : il est représenté en pointillés.

Quelques repères contemporains destinés à faciliter l'observation (et la visite) de la cité du Moyen Âge :

1 Bibliothèque Municipale - **2** Hôtel de Ville et Théâtre - **3** Cinéma "le Vauban" - **4** Carrefour Saint-Léon - **5** Parc des Sports - **6** Château-Neuf - **7** Musée Basque - **8** Pont Mayou - **9** Pont Pannecau - **10** Rue Thiers - **11** Rue Port-Neuf - **12** Rue Port de Castets - **13** Rue Port de Susseye - **14** Rue Poissonnerie - **15** Rue d'Espagne - **16** Rue Vieille-Boucherie - **17** Rue des Faures - **18** Rue Pannecau - **19** Rue Bourgneuf - **20** Rue des Cordeliers - **21** Eglise Saint-André.

Atelier

Bayonne médiévale

Questions

1° A partir du sceau (doc.2) et en vous aidant du tableau ci-dessous, indiquez quels pouvoirs exercent leur autorité sur la ville de Bayonne ?

Les pouvoirs			
Image			
Inscription	<i>S[an]c[t]a Maria</i>	<i>Sigillum communie civitatis Baiona[e]</i>	<i>Benedictus qui venit in nomine domini</i>

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2° Quelles garanties offre le duc Richard aux habitants de Bayonne ? Doc. 3.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3° Quelles peuvent être les relations entre Bayonne, l'évêque et le duc d'Aquitaine roi d'Angleterre? Docs 2 et 3.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4° Quelles sont les activités économiques de Bayonne ? Docs 3 et 4.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

